Envoyé en préfecture le 19/10/2022

Reçu en préfecture le 19/10/2022

Affiché le



ID: 069-216901413-20221017-D106\_22-DE



Conseil municipal du 17 octobre 2022 Délibération n° 106-22

Objet : Dénomination de l'aire de jeu inclusive Clos Fourneau

Date de convocation : 11/10/2022 Présidence : Renaud PFEFFER - Maire Secrétaire élu : Laure PIQUERAS

Membres présents: Renaud PFEFFER - Pascale CHAPOT - Loïc BIOT - Dorothée RODRIGUES - Jean-François FONTROBERT - Pascale DANIEL - Patrick BERRET - Anne-Catherine VALETTE - Alain DUTEL - Véronique MERLE - Jean-Marc MACHON - Julie GUINAND-BOIRON - Sébastien PONCET – Virginie PRIVAS-BREAUTE - Serge CAFIERO – Sophie PIVOT - Gaël DOUARD – Véronique ZIMMERMANN – Jocelyne TACCHINI - Patricia BONNET-GONNET - Christian CECILLON – Anne BLANCHET – Laure PIQUERAS

## Membres excusés et représentés :

Arnaud BREJOT a donné pouvoir à Sébastien PONCET
Dominique HAZOUARD a donné pouvoir à Christian CECILLON
Anne OLTRA a donné pouvoir à Véronique ZIMMERMANN
Dylan MAYOR a donné pouvoir à Pascale DANIEL
Raphaelle GUERIAUD a donné pouvoir à Laure PIQUERAS
Fatira RULLIERE a donné pouvoir à Anne BLANCHET

#### Membres absents:

Nombre de conseillers

En exercice: 29 Présents: 23 Votants: 29

### I. LE CONTEXTE

La commune de Mornant a réalisé les travaux de l'aire de jeux inclusive dans le parc du clos Fournereau.

Cette aire de jeux ouverte à tous en proposant des modules adaptés à tous les enfants permettra aux familles de se réunir dans un lieu apaisé et sécurisé.

Afin d'identifier ce nouvel espace proposé aux familles du territoire, il convient de le dénommer.

Le nom de « Square des Supers héros » est plébiscité.

Cette dénomination est une compétence du conseil municipal, comme le prévoit l'article L 2121-29 du CGCT.

### II. LA PROPOSITION

Il est proposé de dénommer « square des supers héros », la nouvelle aire de jeu inclusive de la commune.

La commission *Service à la Population*, réunie le 19 septembre 2022, a émis un avis favorable à l'unanimité, des membres présents, sur ce dossier.

Envoyé en préfecture le 19/10/2022

Reçu en préfecture le 19/10/2022

Affiché le



ID: 069-216901413-20221017-D106\_22-DE

# III. LA DÉCISION

Ouï l'exposé de Pascale CHAPOT, Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DE **DENOMMER** « Square des Supers Héros », l'aire de jeu située au Clos Fournereau,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant, à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Mornant, le 17 octobre 2022

Le Maire,

Renaud PFEFFER